

AVIS PUBLIC
RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la susdite municipalité, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

QUE lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le **7 avril 2025** à compter de 19 h 30 à l'Hôtel de Ville sise au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, il sera déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 10 mars 2025.

La greffière
Françoise Ruel